



AFFILIER UNE JUNIOR ASSOCIATION

La Ligue de l'enseignement, aux côtés d'autres partenaires associatifs, est membre fondateur du Réseau National des Juniors Associations- RNJA- qui œuvre pour le droit d'association des mineurs et pour favoriser, dès le plus jeune âge, l'engagement citoyen.

1. Affilier les Junior Associations pour accompagner les parcours de jeunes

Accompagner les parcours de jeunes militants pour partager nos combats et former les citoyens actifs est au cœur des missions de la Ligue de l'enseignement. Accueillir de nouveaux militants au sein de notre réseau et les intégrer à nos instances militantes est indispensable à la vitalité de la Ligue de l'enseignement.

Affilier les Juniors Association à la Ligue de l'enseignement, c'est leur donner l'opportunité de rejoindre un réseau d'associations d'envergure nationale, pour échanger sur leurs projets, bénéficier des activités et outils proposés par la fédération départementale et partager des valeurs.

2. Les avantages de l'affiliation

S'affilier à la Ligue de l'enseignement est **une démarche volontaire** des membres de la Junior Association, et **ne peut être imposé par la fédération.**

Pour une Junior Association, s'affilier à la Ligue est gratuit et donne accès :

- aux outils numériques à destination des associations affiliées accessible depuis Webaffiligue association,
- à l'abonnement à la revue « les Idées en mouvement ».

Pour les Junior Associations sportives, l'UFOLEP propose des avantages supplémentaires :

- un accompagnement renforcé,
- la possibilité de participer aux événements organisés par le comité,
- la gratuité du visa SACEM pour les activités physiques d'entretien,
- l'abonnement à la revue Enjeu.

3. Comment affilier les Junior associations ?

Une fois la Junior Association habilitée par le RNJA, elle peut, si elle le souhaite, s'affilier à la Ligue de l'enseignement.

- La Junior association remplit une demande d'affiliation- Junior Association ou Junior Association Jeunes Majeurs
- La fédération renseigne la Junior Association et ses membres dans Affiligue et édite une facture gratuite.

Les Juniors Associations sont assurées par le RNJA via l'APAC. Dans certaines situations, des frais d'assurances complémentaires peuvent être appliqués. *Pour plus d'information, consultez la Fiche Assurer les Juniors Associations.*

Junior Association

Junior Association est un programme porté par le Réseau National des Juniors Associations (RNJA). Il regroupe la Ligue de l'enseignement, la confédération des MJC, la fédération des centres sociaux et l'association Jets d'encre.

L'idée est simple : garantir aux jeunes de 11 ans révolus à 18 ans (20 ans sous certaines conditions) des droits similaires aux associations déposées en préfecture :

- une assurance responsabilité civile contractée par le RNJA auprès de l'APAC pour l'ensemble des membres de la JA ainsi que leur accompagnateur,
- ouvrir et gérer en toute autonomie un compte bancaire,
- un accompagnement, pour accéder à des informations ou des conseils utiles sur les démarches qu'ils entreprennent.

Dans chaque fédération départementale, un relais départemental accompagne les JA sont accompagnées par un relais départemental, garant du dispositif et de ses valeurs. Il joue le rôle d'interface entre les jeunes et le Réseau National des Juniors Associations et enfin l'interlocuteur privilégié des jeunes dans la mise en œuvre de leur projet.